ces différentes pièces, toutes fort anciennes, sont exactement comparables à la pièce presque moderne de Picachic.

L'ensemble de ces observations, analogues, recueillies un peu partout dans le temps et dans l'espace met ainsi une fois de plus en évidence des similitudes étroites, extrêmement importantes à constater par quiconque s'intéresse à l'étude de l'ethnographie générale [1].

Note sur la faune de la Côte d'Ivoire,

par M. Hostains, chef de la mission Hostains-d'Ollone.

Au moment où j'ai quitté Paris, vous m'avez prié de vous adresser des spécimens d'animaux particuliers à cette région, et des renseignements sur leurs mœurs et leurs aires d'habitat. Vous teniez particulièrement à posséder des spécimens de *Chœropsis liberiensis*, d'une espèce de petite Antilope à robe fauve très clair, striée de bandes transversales régulières, de couleur noire, et à avoir des renseignements qui vous permissent de dresser, pour ainsi dire, une carte fixant les limites des régions respectivement habitées par les nombreuses espèces de Singes qui vivent sous cette latitude.

J'ai l'honneur de vous communiquer tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur les sujets qui m'ont paru de nature à vous intéresser, et de vous adresser *via* Béréby, par l'intermédiaire de l'administration du cercle de ce nom, un colis contenant diverses peaux.

En premier lieu, j'ai le regret de vous annoncer que je n'ai pas encore pu voir de *Chœropsis* ni m'en procurer un squelette ou de la peau. J'ai vu cependant de nombreuses têtes de cet animal dans les villages; mais aucune n'était entière ou même en assez bon état pour qu'il fût utile de vous l'envoyer. Mais je peux vous donner des renseignements assez complets sur cet animal, que j'ai beaucoup chassé, bien que sans succès. On le trouve partout dans la forêt, sauf dans les endroits fréquentés par l'Homme. Ses traces se rencontrent aussi bien dans les terrains élevés et loin des cours d'eau que dans les parties marécageuses; il n'aime pas les grandes rivières: le plus souvent, il vit à proximité des ruisseaux très abondants dans ce pays; quand la chaleur le surprend loin de l'eau, il cherche une place

[1] Il n'est pas inutile d'insister de nouveau, après M. J. de Baye, sur ce que renferme d'inexact, au point de vue spécial où nous nous plaçons ici, la thèse soutenue par Worsaae dans ses *Antiquités primitives du Danemark*. Le savant Danois n'assurait-il pas que les flèches néolithiques étaient insuffisantes contre les grosses espèces de Mammifères? Qu'aurait-il répondu, si on lui avait montré l'homme de Picachic tué net par une petite flèche de calcédoine qui parvient à lui traverser le cerveau?...

retirée fraîche et s'y couche. Il est très rusé, paraît avoir l'ouïe et l'odorat développés. Les indigènes le tuent de la façon suivante : le matin, s'ils découvrent sa piste, ils la suivent et le surprennent quand il dort. Très souvent il se creuse à l'ombre, dans le lit d'un ruisseau, un trou dans lequel il passe les heures chaudes. S'il trouve sur un ruisseau un arbre à fortes racines, c'est de préférence sous ces racines qu'il creusera son trou.

La petite Antilope rayée que vous teniez à avoir est aussi très commune dans toute la forêt, mais je n'ai jamais pu me procurer une peau entière ; les indigènes en tuent souvent, mais on ne peut les empêcher de couper les pattes et le cou au ras du corps. Le genre Antilope est très nombreux dans toute la forêt, depuis une minuscule Antilope, qui est, je crois, l'Éléotragne nain, ou une variété voisine, jusqu'aux grandes espèces qui me paraissent très voisines des Oréas qu'on rencontre au Sénégal et au Soudan. La plus grande, appelée ici *Gué*, a la taille d'un Bœuf de taille moyenne ; sa robe est feu, striée de bandes blanches transversales ; le mâle et la femelle ont des cornes en spirales exactement pareilles de forme à celles des Oréas du Sénégal, mais moins grandes. Trois Antilopidés, les *Kolé*, les *Niabé*, les *Mué* se distinguent des autres : la première comprend une seule espèce ; sa robe est gris souris. Je l'ai rencontrée également sur la Falémé et sur la Haute-Gambie ; les Niabé comprennent plusieurs espèces ; le plus grand nombre est de robe noire ou gris foncé : elles se différencient principalement par leur taille ; le Mué est l'Antilope rayée que vous teniez à avoir ; toutes ces Antilopes, sauf le Gué, qui paraît affectionner les endroits élevés et relativement secs, vivent dans les bas-fonds les plus fourrés.

Il y a deux espèces de Buffles : l'une à robe noir mal teint, pareille aux Buffles du Soudan, mais moins grande ; l'autre à robe bai clair ou roux : je n'ai vu que la première, qui est d'ailleurs la plus grande des deux. Les deux espèces aiment les terrains marécageux et fourrés.

Il y a deux espèces de Sangliers : l'une à robe feu s'appelle *Botio ;* l'autre à robe noire mêlée de poils gris, beaucoup plus grande. Ni l'une ni l'autre ne sont des Phacochères ; elles n'ont, en effet, aucune protubérance sur la tête, et leur poil est assez long et fourni. Leurs mœurs sont pareilles.

Il existe, à ma connaissance, 8 espèces de Singes : aucune n'est localisée : on les rencontre partout, et fréquemment mêlées ensemble sur les mêmes arbres ; si un danger les menace, chacun prend son parti de son côté. Ces 8 espèces sont les suivantes :

1° Le *Téoulo :* tête, ventre, cuisses, brun rouge, dos et queue noirs. Cette espèce est de beaucoup la plus nombreuse.

2° Le *Plé :* Singe noir à queue blanche, à tête encadrée de favoris blanc gris, également très commune ; cette espèce se rencontre jusqu'en Casamance ;

3° Le *Glé*, de beaucoup le plus joli des Singes du pays ; le dos est gris, tout parsemé de poils clairs : une ligne longitudinale brun rouge suit son

épine dorsale; il a le ventre blanc, des favoris blancs, la face noire, les cuisses feu;

4° Le *Kadoué*, gris souris, face rouge cuivré, clair sur les côtés;

5° Le *Doué*, face clair, robe verdâtre: on l'appelle aussi *Tokoui* et *Tabatrou;*

6° Le *Glebli*, ou Capucin;

7° Le *Tatoué*, ou Pain à cacheter;

8° Enfin le Chimpanzé, plus rare que les espèces précédentes. Nous avions un jeune Chimpanzé destiné au Muséum; malheureusement, il est mort; mais je pense que nous pourrons nous en procurer d'autres.

Il n'y a qu'une espèce de grand Carnassier, Léopard ou Panthère, je ne sais lequel des deux, mais en tout cas le même animal qui vit au Soudan et au Sénégal.

Nous avons tué deux espèces de Caïman: l'une naine, dont je vous envoie une peau: cette espèce, affirment les indigènes, ne dépasse pas la taille du spécimen que je vous adresse. Elle ne vit d'ailleurs pas dans l'eau profonde et ne se rencontre que dans les petits marais et les flaques d'eau.

L'autre espèce est beaucoup plus grande: elle a le museau excessivement mince et ressemble aux Gavials: elle n'en diffère, autant que j'ai pu en juger dans mon ignorance, que parce qu'elle n'a pas de protubérance sur le nez; ses canines ne dépassent pas le nez, comme cela a lieu pour les Caïmans du Sénégal. Nous avons pris plusieurs photographies de ce Saurien, ne pouvant vous envoyer la peau qui était trop grande, et nous vous en ferons adresser quelques exemplaires.

Je vous adresse également la peau d'un Pangolin: il vit, au dire des indigènes, sur les arbres et y court très rapidement.

L'Hippopotame n'existe nulle part ici. En revanche, l'Éléphant abonde, mais il habite pour ainsi dire des plaques de terrain dont il ne sort pas.

Ainsi il y en a sur la côte entre Grand-Lahou et Krafi et la grande lagune de Dabou: il existe également sur la côte, dans le quadrilatère compris entre le Cavally, la rivière Tabou et les villages de Méhéro et de Pounié. Puis il cesse et ne reparaît qu'à l'est du pays des Krepos sur le Haut Cavally: on nous dit qu'à quelques jours de marche dans le nord, nous en rencontrerons une grande quantité, ce qui semble indiquer qu'il ne descend qu'exceptionnellement plus bas que le 7ᵉ degré de latitude Nord.

Nous avons fait une assez abondante récolte de Coléoptères et de Papillons que vous recevrez prochainement.